TOURNOI INTERNATIONAL : Samedi 23 et dimanche 24 mai 2026
Gymnase Paul Constans A MONTLUCON

ASPTT MONTLUÇON TENNIS DE TABLE
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

REGLEMENT DU TOURNOI

Le Juge-Arbitre sera Louis Jean Longèpe (JAN) assisté de Bernard Thibert (JA3) et Gaelle Bergeron (JA2)
La compétition se déroulera au gymnase Paul Constans, rue du 14 août 1944 03100 Montluçon.

Article 1 : Ce tournoi est international

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées et en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2025 / 2026 :
Pour les licenciés FFTT : tous les participants au tournoi devront présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation (licence compétition) et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Les dames sont admises dans tous les tableaux en tenant compte des points classement

-Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

-Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

-S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

-Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

.Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique)

.Accès à l'application FFTT

-Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.

Les classements pris en compte sont ceux de la deuxième phase

Pour les licenciés d'autres pays : tout document prouvant la licenciation, une carte d'identité. Le classement sera évalué suivant la grille de conversion ITTF accessible sur le site du tournoi.

Article 2 : les joueurs qualifiés pour une épreuve nationale ne peuvent participer. Les poussin(e)s non plus.

Article 3 : **Les engagements sont limités chaque jour à 3 tableaux par personne**. Le site d'inscription enverra un message d'erreur au moment de la tentative d'inscription à un quatrième tableau mais ce message n'est pas bloquant. En conséquence si un joueur ne respecte pas ce message et s'inscrit tout de même dans 4 tableaux il lui sera demandé de se désinscrire d'un des tableaux sans remboursement. Faute de réponse c'est le comité d'organisation qui décidera du tableau supprimé. **Un joueur ne peut pas s'inscrire dans deux tableaux commençant à la même heure.**

Article 4 : La dotation totale du tournoi est de plus de 11000 € (espèces et récompenses)

Article 5 : Les règlements de la FFTT s'appliquent. Le forfait des joueurs sera prononcé par le Juge-Arbitre. Les parties de tous les tableaux se joueront au meilleur des cinq manches.

Tout joueur absent à son premier tableau de la journée sera automatiquement considéré comme forfait à ses autres tableaux de la compétition sauf s'il prévient l'organisateur de son retard au plus tard 45 minutes avant le début de son tableau suivant.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. »

IMPORTANT : il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : *"Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre."*. Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous. Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.) => pour consulter les Règles du Jeu : https://www.fftt.com/site/fftt/documentations/reglements-pv-textes-officiels

Article 6 : Dans tous les tableaux les joueurs seront répartis dans des poules de 3 joueurs. Les deux premiers joueurs (**sauf dans le tableau K où les 3 joueurs sortiront de poules**) seront qualifiés pour le tableau à élimination directe qui suivra. Si le nombre d'inscrits dans un tableau n'est pas au moins égal à 16 (sauf pour les tableaux J et K), seuls les 4 premiers seront récompensés. Un joueur ou une joueuse ne sortant pas de poules ne sera pas récompensé(e). Dans le tableau J si le nombre de joueuses n'est pas au moins égal à 8 alors les récompenses seront divisées par 2

Le nombre d'inscrits par tableaux étant limité. L'ordre d'inscription (voir article 8 pour la procédure d'inscription) sera retenu comme seul critère. Des mises à jour du nombre de places restantes par tableau se feront au fur et à mesure et les inscriptions seront closes quand le tableau sera complet.

Attention : cette année en raison d'un changement de site pour les inscriptions il n'y aura pas de listes d'attente. Les joueurs pourront s'inscrire dans les tableaux au fur et à mesure des places libérées ou rajoutées sous réserves de ne pas dépasser 3 tableaux par jour et de ne pas disputer deux tableaux commençant à la même heure. Les organisateurs en accord avec le juge arbitre se réservent la possibilité de changer le nombre maximal d'inscrits de tableaux débutant à la même heure.

Article 7 : Il est interdit de fumer et de coller dans le gymnase, y compris dans les vestiaires et le hall d'entrée.

Article 8 : Les inscriptions seront prises à partir du 26 mars 2026 à 12 h 00 jusqu'au vendredi 22 mai 2026 à 18 h 00 pour les tableaux du samedi et jusqu'au samedi 23 mai 2026 à 18 h 00 pour les tableaux du dimanche sur le site : https://montlucon.asptt.com/tournoi-international/

Cette inscription se fait entièrement sous votre responsabilité. A partir de la saisie de votre numéro de licence les renseignements nécessaires apparaissent. Vous n'aurez qu'à saisir une adresse mail en veillant à ne pas vous tromper. En effet c'est sur cette adresse mail que vous recevrez le lien vous permettant de modifier votre inscription.

Remarque : En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué

Pointage :

A votre arrivée dans la salle et au plus tard 15 minutes avant votre premier tableau vous devrez vous faire pointer à l'accueil sous peine de ne pas être mis dans votre premier tableau. En cas de retard raisonnable vous pourrez nous contacter au 06 78 57 22 19 afin que nous validions votre présence avant votre arrivée.

Pour tout renseignement : 06 78 57 22 19 ou par mail asptt.tennisdetable03@gmail.com

Article 9 : Le tirage au sort sera effectué 15 minutes avant le début de chaque tableau au gymnase Paul Constans.

Article 10 : Les balles seront des Nittaku SD 3* agréées ITTF avec possibilité d'une autre marque fournie par les joueurs s'ils sont tous les deux d'accord.

Article 11 : Le comité d'organisation, après accord du juge arbitre, se réserve à tout moment le droit de prendre la décision qu'imposerait un incident ou une contestation sur un point non prévu par le présent règlement. Les décisions du juge arbitre seront sans appel.
Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

Article 12 : Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers...).

Article 13 : les règles sanitaires en vigueur au moment du tournoi seront appliquées.

Article 14 : Récompenses :

Elles sont toutes en numéraire sauf pour les tableaux H et I où ce sont des bons d'achats

Samedi 23 mai	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
	< 2200	< 1900	< 1700	< 1500	< 1300	< 1100	< 900 pts	< 700 pts	< 600 pts	TC Dames
Nbre maxi	42	42	42	54	54	42	42	42	30	12
Tarifs	11 €	11 €	10 €	10 €	9 €	9 €	8 €	7 €	7 €	8 €
Début	13 h 45	12 h 15	9 h 45	11 h 00	8 h 30	12 h 15	13 h 45	9 h 45	8 h 30	18 h 00
1er	260 €	200 €	170 €	130 €	100 €	65 €	32 €	30 €	30 €	120 €
2ème	130 €	100 €	85 €	65 €	50 €	32 €	22 €	20 €	20 €	60 €
1/2 fin.	65 €	50 €	42 €	32 €	25 €	16 €	15 €	15 €	15 €	30 €
1/4 fin.	32 €	25 €	21 €	16 €	12 €	10 €	10 €	10 €	10 €	0 €
Total	648 €	500 €	423 €	323 €	248 €	169 €	124 €	120 €	120 €	240 €

Dimanche 24 mai	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
	élite ≥ 2000	< 2400	< 2000 pts	< 1800 pts	< 1600 pts	< 1400 pts	< 1200 pts	< 1000 pts	< 800 pts
Nbre maxi	25 + 5 wilds cards	54	42	54	54	42	51	30	30
Tarifs	16 €	11 €	11 €	10 €	10 €	9 €	9 €	8 €	8 €
Début	15 h 30	9 h 15	12 h 30	11 h 00	8 H 00	12 h 30	14 h 00	8 H 00	9 h 15
1er	1 700 €	400 €	250 €	190 €	150 €	120 €	80 €	50 €	30 €
2ème	900 €	200 €	125 €	95 €	75 €	60 €	40 €	25 €	20 €
1/2 fin.	450 €	100 €	60 €	47 €	37 €	30 €	20 €	15 €	15 €
1/4 fin.	250 €	50 €	30 €	24 €	18 €	15 €	10 €	10 €	10 €
1/8 fin.	80 €								
Total	5 140 €	1 000 €	615 €	475 €	371 €	300 €	200 €	145 €	120 €

Article 15 : Le fait de participer à ce tournoi vaut acceptation, sans réserves, du présent règlement.

Parrain tableau <2400

DESFORGES SAS

12 rue du Pourtais
Désertines
06 08 51 18 58

Parrain tableau élites

Artisans Réunis

8 Av. Marx Dormoy
Montluçon
04 70 03 85 59

Parrain tableau < 2200

PADEL BOX

Rue Sainte Geneviève
Montluçon
07 61 97 69 99

Louis-Jean LONGEPE

JAN – Licence 859647

Thouaré sur Loire, le 10 janvier 2026

Je soussigné, Louis-Jean LONGEPE (859647) accepte d'assurer la gestion du Tournoi International de Montluçon qui doit se dérouler les 23 et 24 mai 2026 ainsi que de procéder à la remontée des résultats sur SPID.

